



Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le SSIAD pour qui ?

Le Service de Soins Infirmiers À Domicile de l'Hôpital de Houdan intervient sur prescription médicale auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes.

Le SSIAD pour quoi ?

Il délivre sur prescription médicale des soins infirmiers sous la forme de soins d'hygiène.

Les missions du SSIAD

- Préserver ou restaurer l'autonomie de la personne soignée en favorisant sa participation aux soins, tout en respectant ses habitudes de vie autant que possible
- Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible
- Accompagner les personnes en fin de vie et soutenir leur entourage
- Prendre en compte la douleur et la souffrance physique et morale

Qui finance ?

Les soins sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Le service a une capacité de 72 places et intervient sur les cantons de Houdan (78) et Anet (28).



Qui demande ?

- La personne elle-même
- Le médecin traitant
- L'entourage
- L'infirmier(ère) libéral(e)
- Les services hospitaliers et sociaux
- Les services d'aide à domicile

Mais seuls le médecin et l'infirmière coordinatrice décident de l'admission.



Les soins techniques (injections, pansements....) sont dispensés par l'infirmier(e) libéral(e) choisi(e) par l'usager.

L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire se compose :

- d'un cadre de santé • d'une infirmière coordinatrice
- d'une infirmière adjointe • d'aides-soignant(e)s
- et d'une assistante médico-administrative

Contacts :



SSIAD

Tél. 01 30 46 98 22

Fax. 01 30 46 98 20

ssiad@hopitalhoudan.fr

www.hopitalhoudan.fr

Horaires d'ouverture :

De 9h à 12h30 et 14h à 17h

SSIAD - Hôpital de Houdan
42, rue de Paris - 78550 Houdan

Entrée : 4 impasse Dumonthier